



**NPA**  
NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

# Retraite à 65 ans, Macron veut aller très vite... N'attendons plus pour lancer la contre-offensive du monde du travail !

Bulletin du NPA Poste - 29 novembre 2022



Repousser l'âge légal de départ en retraite à 65 ans, Macron en rêve depuis des années. Il l'a annoncé comme l'une des priorités

de son deuxième mandat et tout devait être plié pour l'été 2023. L'ébullition sociale à propos des augmentations de salaires avec les grèves dans les raffineries et les dépôts de carburant et la crainte du pouvoir d'une extension à d'autres catégories de salariés lui ont fait abandonner l'idée de faire passer son projet dès cet automne via le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2023.

En fait, le pouvoir en place marche sur des œufs avec cette nouvelle attaque contre nos retraites. Il sait que le report de l'âge légal de départ en retraite à 65 ans est profondément impopulaire.

Par ailleurs, aucune organisation syndicale ne le défend, contrairement à d'autres attaques contre les retraites qui ont pu faire l'accord de certaines directions syndicales dans le passé. Et ce d'autant que le report de l'âge légal de départ en retraite sera sans doute accompagné d'un allongement de la durée de cotisation, au-delà des 172 trimestres prévus pour toutes celles et ceux nés après 1973.

## Derrière le report de l'âge légal, il y a le capital !

Même le COR (Conseil d'Orientation des Retraites, pas du tout un repaire de gauchistes) a annoncé qu'il n'y avait rien de catastrophique dans l'équilibre des comptes des caisses de retraites. Par contre, les actionnaires du CAC 40 se réjouissent d'avance des 65 ans au compteur pour les futurs retraités... Comme leur ont fait plaisir toutes les contre-réformes précédentes qui expliquent en partie comment les fortunes des plus riches ont pu croître en trente ans dans de telles proportions. En faisant travailler plus longtemps celles et ceux qui ont un emploi, on « booste » le chômage des jeunes, ce qui affaiblit les résistances ouvrières, ce qui facilite l'exploitation de la main d'œuvre (conditions de travail et rémunérations dégradées). Cela se traduit d'ailleurs par une très grande productivité du travail en France et par des taux de profit parmi les plus élevés au sein de l'Union européenne.

## A la tactique gouvernementale à deux balles...

Désormais pressé par le temps, le gouvernement joue le fin tacticien et envisage désormais de découpler sa réforme en deux textes législatifs. Le report de l'âge de départ à 64 ou 65 ans serait passé via un budget de la Sécu rectificatif en janvier, en utilisant le 49.3 si besoin, tandis que les mesures "positives" seraient rassemblées dans un projet de loi spécifique annoncé en début d'année. En saucissonnant ainsi les affaires, le gouvernement pourrait d'abord mettre un coin dans l'unanimité contre la retraite à 65 ans en mettant certaines directions syndicales dans sa poche en filant quelques miettes à propos de l'emploi des seniors ou la pénibilité ! Puis, espérer ensuite convaincre qu'il lutte contre les retraites de misère, en faisant miroiter que plus aucune pension ne serait en-dessous de 1030 euros par mois... alors qu'aujourd'hui le minimum vieillesse est à 953 euros !

## ... il faut opposer une vraie stratégie de classe !

Ne pas laisser passer ces nouvelles attaques contre nos retraites est un enjeu majeur pour notre camp social, comme cela l'a été en 1995, en 2003, en 2010, en 2019-2020. La dernière fois, contre la retraite à points, on a gagné, ce projet n'est pas passé et d'ailleurs Macron n'y revient pas. C'est le mouvement de grève prolongé lancé par les salariés de la RATP et la SNCF et les efforts d'autres salariés pour le généraliser à l'ensemble du monde du travail qui a permis cette victoire. Et c'est seulement après que le Covid a permis de confiner la colère sociale.

Alors, c'est le moment de sortir aussi notre calendrier à nous, les salariés, les jeunes, les retraités, les privés d'emploi. Vite, on ouvre toutes les cases... et partout il y a écrit « toutes et tous ensemble » et « grève générale » ! Pour la retraite à 60 ans max, avec 37,5 annuités de cotisation, avec une pension équivalente à 75% du dernier salaire pour toutes et tous et indexée sur l'inflation... c'est le minimum pour nos vieux jours ! **Que Macron et le CAC 40 se le disent ! Contre le choix de faire travailler plus longtemps les pauvres, il y a le choix de faire payer les riches.**

---

## **Postiers sans-papiers : bientôt 1 an de lutte**

Début décembre, cela fera un an que nos collègues sans-papiers de DPD Coudray et Chronopost Alfortville (deux filiales colis du groupe La Poste) se sont mis en grève pour obtenir des papiers, c'est-à-dire des documents qui puissent les sortir – enfin – de la précarité la plus extrême, et pouvoir en finir avec la totale impunité des patrons de La Poste qui imposent une surexploitation et des conditions de travail inhumaines. Après 6 mois de grève, en mai dernier, la holding colis Geopost, qui chapeaute DPD et Chronopost, reconnaissait avoir embauché des travailleurs sans-papiers. Mais la boîte refuse toujours de fournir les formulaires nécessaires pour compléter les dossiers en préfecture. La grève courageuse de nos collègues est non seulement légitime, mais doit être soutenue et popularisée : des manifestations sont prévues ces prochains jours, participons-y nombreux. Exigeons des papiers pour nos collègues, comme pour tous les travailleurs sans-papiers !

---

## **Des réorgs et des jeux**

Le 25 octobre 2022, la direction de Colombelles a mis en place une réorganisation contre l'avis du tribunal judiciaire de Caen, saisie par la CGT FAPT 14 et le CHSCT.

Tournées surchargées, agents en souffrance et pour certains en larmes... La solution de la direction ? Un concours de paris sportifs sur la coupe du monde au Qatar.

---

## **Grève au colis à Bordeaux... et si on s'y mettait tous pendant les Fêtes ?**

Depuis près d'un mois des collègues du HLU, qui assurent la préparation des colis de DPD et Chronopost donc du groupe La Poste sont en grève pour réclamer une augmentation de salaire. Il font grève en alternance sur des demi-journées ou 2h par jour, ce qui met en difficulté l'organisation du centre. L'idée d'une

grève massive en cette période de fêtes avec l'augmentation très importante du trafic pourrait faire trembler la direction du groupe La Poste si nous nous y mettions toutes et tous, dans le 33 et partout ailleurs !

Pour faire un don à la caisse de grève : <https://www.cotizup.com/caisse-de-greve-postier-e-s-33>.

---

## **Le groupe La Poste use ses sous-traitants jusqu'à ce que mort s'en suive**

Un livreur de 49 ans, Warren Norton, a été retrouvé mort mercredi 23 novembre au Royaume-Uni, effondré sur son volant à l'intérieur de son véhicule après avoir travaillé jusqu'à 14 heures par jour sept jours sur sept à l'approche du Black Friday.

Il travaillait au dépôt DPD à Dartford, dans le Kent. Les travailleurs de cette filiale de La Poste commencent à travailler à 6 heures du matin et finissent tard dans la journée, livrant parfois plus de 150 colis chaque jour. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) les heures de travail excessives avaient entraîné 745 000 décès dus à des accidents vasculaires cérébraux (AVC) en 2016.

---

## **Relaxe pour Gaël !**

Une excellente nouvelle : Gaël a été relaxé vendredi pour l'occupation du Ministère du Travail en mai 2018 et la supposée « violence » à l'encontre d'un vigile du Ministère. Une violence totalement imaginaire à l'opposée de celle de la police qui ce jour-là avait brutalement repoussé les grévistes et s'étaient jetés sur Gaël pour l'emmener au commissariat. Maintenant il faut arracher la relaxe pour l'autre procès au pénal, où Gaël risque 6 mois de prison avec sursis suite aux faux témoignages de 2 cadres là encore pour des faits liés à la grève de 2018. **RDV le 5 décembre 13h30 au 5 rue Carnot à Versailles.**



**Nouveau Parti Anticapitaliste**  
**secteur Poste**